

L'ERGONOMIE EN MILIEU INDUSTRIEL : PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES



Public :

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

Objectifs :



- Faire connaître aux participants les principales notions d'ergonomie
- Leur permettre d'utiliser, en ce domaine, un langage adapté et commun
- Leur donner le réflexe de faire prendre en compte la dimension ergonomique dans leurs secteurs d'activités et de responsabilités.

Points clés de la formation :



- **L'ergonomie :**
 - ✓ L'origine,
 - ✓ Les définitions
 - ✓ Le champ d'action
- **Le dimensionnement des postes de travail :**
 - ✓ Les données anthropométriques de base,
 - ✓ La conception des postes de travail,
 - ✓ Les incidences des mauvaises postures : lombalgies et Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- **Les principaux champs de l'ergonomie**
 - ✓ Le confort auditif
 - ✓ Le confort visuel
 - ✓ Le confort thermique

• Présentation d'un outil d'analyse du poste de travail

- ✓ Méthode d'évaluation des conditions de travail,
- ✓ L'évaluation des paramètres
- ✓ L'utilisation de la méthode.



Organisation, durée, date :

Durée : 1 jour
Horaires : 9h — 17h
Lieu : Paris
Date : **2nd semestre 2026 (date à venir)**
Tarif : **Subventionné**

Modalités et délais d'accès : *Le délai d'accès à nos formations tient compte des formalités administratives afin d'être accessible dans un temps maximum de 7 jours avant le début de l'action de formation.*

Prérequis : aucun

Méthodes pédagogiques mobilisées et modalités d'évaluation : accueil dans une salle de classe dédiée, support de cours projeté, évaluation à chaud, certificat de réalisation de l'action.

Cette formation est réalisable en intra, mais ne bénéficie pas dans ce cadre de subventionnement. N'hésitez pas à nous consulter.

Accessibilité aux personnes handicapées.

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.